



enda diapol



Bulletin trimestriel d'informations sur l'agriculture et les biotechnologies



AVRIL-JUIN 2009

N° 02

Editorial

Chers Lecteurs,

Dans le premier numéro du bulletin trimestriel d'informations sur l'agriculture et les biotechnologies « **DABA** », le pôle Agripol d'enda prospectives dialogues politiques (**enda diapol**) avait mis l'accent sur la problématique des biotechnologies dans l'agriculture en général et sur le coton Bt en particulier. Ce numéro, le second de « **DABA** », s'inscrit sur la même lancée. A la seule différence que celui-ci va porter essentiellement sur la visite de terrain et de capitalisation effectuée par le pôle Agripol et l'AProCA, en Afrique du Sud, premier pays africain ayant adopté et commercialisé le coton Bt.

Au cours de cette mission, il a été question de la problématique des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et de leur introduction en Afrique du Sud. Aussi, certaines rubriques vont-elles traiter, sous plusieurs angles, des différents aspects liés à la question. C'est ainsi qu'au niveau de la rubrique « *Derrière les apparences* », le pôle Agripol donne une description de l'état actuel de la culture du coton Bt dans la région de Makhathini Flats, dans la province du Kwazulu Natal en Afrique du Sud. Dans une autre rubrique, « *A la Une* », il est fait état de l'atelier organisé par la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) à l'endroit des parlementaires (Députés et Sénateurs) sénégalais afin de les sensibiliser sur la question des OGM et des droits des communautés par rapport à cette nouvelle technologie. La rubrique « *Innovations dans le monde agricole* » abordera la question de l'impact du coton Bt au sein de l'agriculture sud-africaine. Pour se faire, le micro du pôle Agripol a été tendu à M. Hein Schroder, Directeur du contrôle qualité de la *Cotton SA Building* (l'interprofession cotonnière sud-africaine). Au cours de l'entretien, il a été question de l'organisation et des perspectives de l'interprofession cotonnière sud africaine. Quant à la sous rubrique « *Regards Croisés* », elle fait une comparaison entre les grandes exploitations agricoles appartenant aux fermiers blancs et celles plus petites détenues par les agriculteurs noirs en Afrique du Sud. Par ailleurs, on apprend que le coton équitable est promu à un bel avenir et constitue une alternative pouvant faire face à la chute continue des revenus des cotonculteurs africains. Enfin, un focus est fait sur la COPAGEN, une organisation de la société civile très active dans la lutte contre l'adoption des OGM dans l'agriculture africaine.

Nous espérons que ce deuxième numéro du bulletin trimestriel d'informations sur l'agriculture et les biotechnologies « **DABA** », permettra d'approfondir les connaissances de nos chères lectrices et chers lecteurs sur les questions qui y sont abordées. Sur ce, à toutes et à tous, nous vous souhaitons...

Bonne lecture !

CULTURE DU COTON À MAKHATHINI FLATS

Un avenir incertain pour la filière

Page 2

L'INTRODUCTION DES OGM EN AFRIQUE

Les parlementaires sénégalais sensibilisés sur la question

Page 3

AGRICULTURE SUD-AFRICAINE

Un secteur évoluant à deux vitesses

Page 4

LE COTON ÉQUITABLE

Une niche à explorer pour un développement durable

Page 5



M. HEIN SCHRODER, DIRECTEUR DU CONTRÔLE QUALITÉ DE LA COTTON SA

« La Cotton South Africa a besoin de stimuler sa production de coton pour l'avenir »

Pages 7-8



CULTURE DU COTON À MAKHATHINI FLATS

Un avenir incertain pour la filière

Situé dans la province du Kwazulu Natal, à l'Est de l'Afrique du Sud, Makhathini flats est le sanctuaire cotonnier des petits fermiers noirs de la filière. 85% d'entre eux exercent dans la région. Bien que l'économie de la région soit tirée par le secteur agricole et principalement par la culture du coton, force est de reconnaître que le secteur va vers le péril. Entre autres explications, l'insuffisance de la pluviométrie, essentielle dans la production cotonnière, et le manque de formation et d'organisation des petits fermiers noirs. C'est du moins ce qui ressort de la mission de terrain réalisée à Makhathini Flats.

Bien que représentant 85% des petits fermiers sud-africains, les cotonculteurs de Makhathini flats, dans la province du Kwazulu Natal et ceux des autres régions du pays ne produisent que 10% du coton sud-africain. Une situation qui s'explique par plusieurs raisons dont la principale est la dépendance de ces cultures aux précipitations. Aussi, la rareté des pluies a-t-elle contribué à faire baisser davantage la production de ces petits producteurs. Une situation qui prédit un avenir incertain pour la production cotonnière dans cette zone.



Champ de coton à Makhathini Flats

Pourtant l'économie de la région est tirée par le secteur agricole, principalement par la culture du coton. Ce secteur mobilise une part importante des fermiers de la région. Ceux-ci, au nombre de 3500, sont répartis en 45 groupements de producteurs. Cependant, la culture du coton à Makhathini est essentiellement alimentée par les eaux de pluie. Depuis maintenant quelques années, les précipitations de la région ne sont plus suffisantes pour pratiquer une bonne culture de coton. C'est du moins l'avis de Yurie Steyn, Directeur du Centre de Recherche de Makhathini (*Makhathini Reseach Station*). Pour lui, « la moyenne qui se situe entre 400 à 500 mm de précipitations annuelles ne peut satisfaire le cycle du cotonnier dont le besoin se situe aux alentours de 1000 mm ». D'une manière générale, le climat et la végétation de Makhathini ne se prêtent pas au développement du coton. La situation géographique de la région (zones montagneuses) serait entre autres une cause profonde de cette réalité. Malheureusement, le déficit pluviométrique n'est compensé par aucun projet d'irrigation. D'où un impact négatif sur les rendements du coton (450 à 900 Kg/ha contre 1100 à 1200 Kg/ha pour les zones irriguées).

Outre les facteurs climatiques évoqués comme l'une des raisons du désistement des fermiers pour le coton, la fermeture de l'usine de Ndumo, l'unique usine d'égrenage de la région, a constitué un autre facteur expliquant

la crise cotonnière de Makhathini Flats. Face à cette situation, les petits fermiers sont dans l'obligation de convoier leur production jusqu'à l'usine de Loskop, située à environ 600 km. Compte tenu des difficultés liées au transport à cause du mauvais état de la route, nombreux sont les cotonculteurs qui ont été envahis par le découragement. Il est à noter aussi que l'absence d'équipements adéquats susceptibles de porter le secteur vers une croissance entretenue reste le principal goulot d'étranglement du développement de la culture dans cette région.

La diversification des cultures et le coton Bt comme alternative

Devant les difficultés climatiques qui compromettent la production, les cotonculteurs de Makhathini Flats ne sont pas restés en marge de la vague d'adoption du coton Bt qu'a connue le pays en 2002. Grâce à une campagne intense de sensibilisation et de certaines facilités liées à l'acquisition des intrants et crédits agricoles, le taux d'adoption est passé de 10% en 2002 à environ 97% en 2004, selon la *Cotton SA*. Chercheur à l'Université de Kwazulu Natal, le Dr Hard Witt estime que « le coton Bt a été adopté par les petits fermiers de Makhathini en l'absence d'alternatives ». Autrement dit, ces producteurs n'avaient d'autres possibilités que de cultiver le coton Bt au risque de se voir abandonner par le département provincial à travers leur politique de subvention et autres formes de soutien et avantages liées à la culture du coton Bt. Compte tenu des diverses crises internes que le secteur cotonnier a connu, nombreux sont aujourd'hui les cotonculteurs de Makhathini Flats à s'orienter vers

d'autres cultures notamment le soja et le maïs. A ce jour, le nombre de cotonculteurs de la région connaît une baisse significative. Estimés à 3500 fermiers producteurs de coton, la région n'en compte aujourd'hui que 800.

Un autre facteur non moins important est la mauvaise organisation interne. En effet, avant chaque campagne, les groupements de producteurs ne se fixent aucun objectif collectif de production. La motivation individuelle pour atteindre l'objectif collectif reste donc inexistante. En plus, les prix des semences Bollgard et autres intrants sont négociés individuellement. La fusion de Vunisa et Deltapine, deux compagnies commerciales de semences qui se faisaient la concurrence dans la région, n'a cependant pas interpellé les fermiers sur la nécessité d'un renforcement de leur union. Le monopole auquel ils font face dans la distribution des semences Bollgard a maintenu les prix à un niveau relativement élevé. Ce manque de vision anticipative serait un handicap pour les organisations de Makhathini. « Avant l'introduction du coton Bt à Makhathini, les cotonculteurs étaient certes organisés mais pas suffisamment sur le plan politique, ce qui fait qu'il n'ya jamais eu pour cette région une véritable politique industrielle et agricole », pense le Dr Hard Witt.

La filière cotonnière à Makhathini Flats est menacée par plusieurs facteurs. Face à ceux-ci, des solutions comme la diversification ont été trouvées. Cependant, certains producteurs de la filière cotonnière ont décidé d'adopter le coton Bt. Bien qu'aucun risque sanitaire et environnemental n'ait été détecté depuis son introduction, certaines préoccupations n'ont pas encore trouvé de solutions. Face à une agriculture familiale et pluviale sans projet d'irrigation et au manque de formation et d'organisation des fermiers noirs, la volonté d'intensification et d'amélioration de la production risque d'être freinée si des solutions ne sont pas trouvées. Pour l'heure, c'est l'avenir de milliers de fermiers noirs qui semble être compromis par cette « crise » cotonnière à Makhathini Flats.

DABA

Bulletin trimestriel d'informations sur l'agriculture et les biotechnologies

Directeur de publication : **Moussa MBAYE**
 Coordonnateur : **Mamadou Alimou BARRY**
 Comité de rédaction : **Mamadou Alimou BARRY**
 - **Abdoulaye KONE** - **Wédemi Karine Raïssa OUEDRAOGO** - **Claire DUBROCA** - **Miriame KEITA** - **Moussa TALL**
 Micro Editions : Enda Editions

Contacts :

ENDA DIAPOL, Sicap Sacré Coeur Transition 4, villa n° 8773 - B.P. : 7329 - Dakar - **SÉNÉGAL**
 - Tél. : (221) 33 825 36 20
 - Fax : (221) 33 825 36 32 -
 E-mail : agripol@endadiapol.org
 Web : <http://www.endadiapol.org>

L'INTRODUCTION DES OGM EN AFRIQUE

Les parlementaires sénégalais sensibilisés sur la question

Les Députés et les Sénateurs sénégalais ont été conviés à un atelier de sensibilisation sur l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans l'agriculture. Organisé par la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN), cet atelier s'est tenu le 26 mai 2009 à l'Assemblée nationale.

Donner toutes les informations liées aux OGM afin de mieux outiller les parlementaires sur la question, tel est l'objectif visé par la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN). Cette dernière a organisé un atelier le 26 mai 2009 à l'Assemblée nationale. A côté des membres de la COPAGEN, il y avait la présence des députés, sénateurs et journalistes.

A l'image des autres continents, le débat suscité par l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) dans l'agriculture a de beaux jours devant lui en Afrique. Ceci dans la mesure où partisans et détracteurs ne se font aucun cadeau quand il s'agit de défendre ou de condamner cette culture. Aussi, les séances de vote au niveau des parlements deviennent-elles houleuses. Malgré ce fanatisme des uns et des autres, il reste évident que les préjugés et les idées reçues sont pour la plupart du temps des sources où s'abreuvent les débatteurs. Les parlementaires qui ont en charge de voter les lois pouvant permettre ou interdire l'introduction des OGM ne sont pas en reste. Aussi, une meilleure connaissance des enjeux liés à la thématique devient-elle nécessaire, d'autant plus qu'elle permettra aux parlementaires de pouvoir légiférer en ayant au préalable toutes les informations relatives à la technologie OGM. D'où la tenue de cet atelier.

Au cours des travaux, les participants ont estimé que « *l'introduction des OGM en Afrique fait suite à l'interdiction en Europe, d'importation de semences transgéniques en provenance des États-Unis* ». Pour les organisateurs de l'atelier, « *c'est suite à cette interdiction que l'Afrique est de-*



Assemblée Nationale du Sénégal

venue un terrain d'expérimentation et un marché potentiel pour les OGM ». Le principal enjeu de cette situation est que le patrimoine génétique africain est menacé de disparition.

Les risques liés aux OGM présentés aux participants

L'atelier a donc permis aux membres de la COPAGEN, d'exposer les risques et impacts liés à l'introduction et à la commercialisation des OGM dans l'agriculture sénégalaise, ainsi que les améliorations à apporter au Projet de loi relatif à la biosécurité. Entre autres risques, il y a ceux liés à l'environnement. Il s'agit de la pollution génétique, de la destruction d'insectes utiles aux plantes sauvages apparentées à l'agriculture, etc. En plus des risques environnementaux, il y a les problèmes liés à la sécurité alimentaire et à la santé des populations. Parmi ces risques, on peut noter la disparition des échanges de semences entre paysans à long terme à cause de l'instauration des Associations des Droits de Propriétés Intellectuelles qui touchent le Commerce « ADPIC ». À cela s'ajoute l'absence de moyens de contrôle de l'alimen-

tation transgénique. Les membres de la COPAGEN ont également évoqué les impacts négatifs liés aux OGM. Il s'agit de l'inaccessibilité aux semences transgéniques des paysans démunis, du fait des droits de propriété intellectuelle qui sont élevés, le manque de maîtrise sanitaire de l'alimentation à base d'OGM et la dépendance à long terme vis-à-vis des multinationales pouvant entraîner la perte de souveraineté alimentaire des pays sous-développés.

Les travaux de cet atelier ont pris fin avec des recommandations formulées par les participants. Ces derniers ont suggéré l'organisation d'autres séances de formation de façon continue entre la société civile et les parlementaires sur la problématique des OGM. Ils ont aussi demandé aux parlementaires de plaider auprès des décideurs pour l'adoption d'un moratoire de cinq à six ans. Il a aussi été question d'accentuer la formation à la base des collectivités locales et des organisations de producteurs. Toutes ces actions de formation et de sensibilisation devront permettre une mise à niveau de tous les acteurs quant aux connaissances liées à la notion d'OGM et des répercussions sur la communauté.



● Regards croisés

AGRICULTURE SUD-AFRICAINE

Un secteur évoluant à deux vitesses

Secteur en pleine expansion du fait de sa modernisation, l'agriculture sud-africaine constitue une vitrine pour le pays. Pratiquée par les grands fermiers blancs, présents dans le pays depuis des siècles, cette agriculture continue de bénéficier de toutes les avancées technologiques à l'image de celles des pays développés. Cependant, le tableau de l'agriculture de la Nation arc-en-ciel n'est pas pour autant reluisant à tous les niveaux. En atteste l'agriculture encore rudimentaire pratiquée par les petits fermiers noirs. Un contraste qui creuse davantage le fossé hérité de la période de l'Apartheid.

Cela ne souffre d'aucune contestation. L'Afrique du Sud a atteint un stade de développement qui lui permet de se classer aujourd'hui parmi les pays émergents. La patrie de Nelson Mandela doit cette situation à la bonne exploitation des nombreuses et diverses ressources naturelles dont elle regorge. Celle-ci a été rendue possible grâce à l'installation des européens depuis plusieurs siècles.

Les différentes politiques pratiquées jusqu'à la fin de l'Apartheid, au début des années 90, ont permis au pays de bénéficier de moyens techniques im-

portants. Cependant, elles ont favorisé dans la foulée l'émergence de deux classes sociales. Bien que la page de la ségrégation raciale soit tournée, le fossé entre Blancs et Noirs, surtout au niveau économique ne cesse de se creuser. A l'image de plusieurs secteurs de la vie socioéconomique, l'agriculture sud-africaine illustre parfaitement cette disparité.

Les fermiers blancs à la pointe de la technologie

Les régimes politiques sud-africains qui se sont succédé durant la période de l'Apartheid ont

été avantageux pour la population blanche du pays dans la redistribution des terres. Élément incontournable dans l'activité agricole, leur répartition est l'illustration parfaite de la différence existant entre les fermiers blancs et les petits producteurs noirs. Les premiers nommés disposent de *ranchs* et de grandes surfaces arables qui s'étendent sur plusieurs hectares. Sur ces espaces, sont pratiquées différentes cultures. Quant aux seconds, les petits cultivateurs noirs, ils se contentent de lopins de terre peu fertiles dont la productivité a atteint ses limites.

Pour les fermiers blancs, les moyens matériels mobilisés pour les travaux sont impressionnants. Les équipements de production, de transport, de transformation et de conservation permettent à ces derniers de pratiquer de l'agro-industrie. Une situation qui justifie l'appellation de « *grands fermiers* », utilisée pour désigner ces agriculteurs sud-africains d'un autre calibre. Cette grandeur qui leur est attribuée s'entend aussi bien au niveau de la taille de l'exploitation que de la qualité du travail accompli. Grâce aux importants projets d'irrigation mis en place, les problèmes

liés aux aléas climatiques tels les déficits pluviométriques et autres formes de sécheresse ont été résolus. Pour ces projets d'irrigation, de grands barrages, à l'image de celle de la vallée de Loskop, ont été construits. Ils favorisent le drainage de l'eau vers les unités de production.

Il en est de même pour les attaques parasitaires. Ces dernières sont contrées grâce à une totale couverture des surfaces exploitables. Cette mécanisation de l'agriculture a été rendue possible grâce au soutien d'un puissant lobby. Tapi dans l'arrière chambre, il constitue le bras armé du secteur agricole sud-africain. Son soutien permet aux grands fermiers blancs, bien organisés, de faire face aux difficultés de tout genre. Ainsi ils développent des activités qui alimentent l'industrie locale du pays. La connexion entre le secteur primaire et secondaire est une réalité issue de leurs activités et constitue de ce fait, une fierté dont le pays peut aujourd'hui se prévaloir.

Si d'un côté l'Afrique du Sud peut se targuer d'avoir une agriculture rayonnante du fait de sa mécanisation par les fermiers blancs, cette situation cache des disparités. En effet, les fermiers noirs continuent de pratiquer une agriculture rudimentaire, avec l'utilisation de méthodes ancestrales. Contrairement à leurs concitoyens blancs, les petits cultivateurs noirs rencontrent d'énormes difficultés dans l'exercice de leur profession.

Les fermiers noirs ancrés dans l'agriculture rudimentaire

A côté de l'agriculture moderne pratiquée par les grands fermiers blancs, une agriculture

d'un autre âge cohabite avec celle-ci. Il s'agit de l'agriculture familiale menée par de petits cultivateurs noirs. Comme son nom l'indique, ce type d'agriculture mobilise la main d'œuvre familiale. Celle-ci reste peu qualifiée dans la mesure où elle repose sur le travail des enfants et se concentre en partie sur une population relativement jeune et sans aucune formation dans le domaine agricole. La taille des surfaces emblavées dépasse difficilement la dizaine d'hectares. Ceci s'explique par le manque de moyens financiers et/ou matériels. La technologie dont disposent les fermiers blancs est inexistante chez les agriculteurs noirs. Les méthodes et techniques culturelles utilisées au sein de leurs exploitations restent rudimentaires.

Si les grands fermiers blancs ont réussi à maîtriser l'eau par des méthodes d'irrigation, la pluie reste l'unique moyen des agriculteurs noirs pour arroser leurs parcelles. Une situation qui explique l'aspect peu rentable de cette agriculture dans la mesure où les rendements dépendent d'une bonne pluviométrie. Dans ce contexte, les périodes de déficit pluviométrique entraînent inexorablement de mauvaises récoltes chez ces petits fermiers noirs. Pour eux, il n'existe malheureusement pas d'alternative à leur portée.

Afin de se prémunir d'une éventuelle mauvaise récolte, les petits fermiers noirs, notamment ceux de Matlerekeng dans le Marble Hall, louent une partie de leur parcelle cultivable. Les quelques milliers de Rands (monnaie locale de l'Afrique du Sud) récoltés par le biais de cette pratique permettent à ces petits fermiers de faire face aux dé-

penses quotidiennes. « *Quand je n'ai pas une bonne récolte, l'argent de la sous location me permet de vivre, c'est la règle ici* », déclare impuissant Frans Mallega, un fermier de Moutse. Les agriculteurs noirs reçoivent parfois des crédits agricoles. Malheureusement pour eux, ces prêts, au lieu d'être orientés vers des secteurs pouvant permettre une intensification de la production, sont utilisés à des fins de subsistance. La conséquence d'une telle pratique oblige les petits producteurs noirs à utiliser les ressources tirées des meilleures récoltes pour rembourser les dettes contractées. Ce qui plonge ces derniers dans une spirale infernale. Pour faire face à leur situation de vie précaire, les petits agriculteurs noirs adressent constamment des demandes de subvention aux pouvoirs publics avant l'entame de chaque cycle de production. Malheureusement, celles-ci aboutissent difficilement du fait de leur manque d'organisation.

Malgré son rayonnement, l'agriculture sud-africaine ne connaît pas le même niveau de développement. Que l'on se trouve du côté des grands fermiers blancs ou des petits producteurs noirs, les disparités sont perceptibles.

Les retards accusés par les cultivateurs noirs par rapport à leurs compatriotes blancs risquent d'accentuer les disparités entre les deux formes d'agriculture qui cohabitent. Au risque de voir disparaître les petits producteurs noirs, les autorités gagneraient à mettre en place des politiques de développement agricole pouvant permettre un nivellement. Il y va de la survie de milliers d'agriculteurs Sud-Africains.

● Alternatives

LE COTON ÉQUITABLE

Une niche à explorer pour un développement durable

Le coton équitable est l'un des cinq types de coton cultivés dans le monde. Apparue depuis quelques années, la filière a connu une progression notoire et soutenue dans les différents bassins cotonniers, notamment en Afrique francophone. Considéré comme une niche pouvant permettre aux cotonculteurs d'augmenter leurs revenus, le coton équitable, malgré les énormes exigences qu'il requiert, connaît un engouement au niveau des producteurs africains. C'est du moins le cas de ceux installés en Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC).

La problématique de la rentabilité de la culture cotonnière en Afrique est d'une actualité brûlante. Malgré le travail harassant des cotonculteurs du continent, force est de reconnaître que ces derniers arrivent rarement à avoir un retour sur investissement. Pourtant, il est reconnu de tous que la fibre du coton produit dans les pays cotonniers africains, est de bonne qualité. Face à cette situation, le coton équitable, l'un des cinq types de coton cultivés à travers la planète, se présente comme une opportunité pour améliorer les revenus et les conditions de vie des producteurs du Sud et africains en particulier.

Le coton équitable est un coton dont les caractéristiques de son mode de production sont éligibles aux critères du commerce équitable. Notion liée à celle du développement durable, ce type de coton vise à améliorer les revenus et le bien-être des producteurs. Dans la mesure où il leur facilite l'accès au marché. Ce qui a pour conséquence de leur garantir de meilleurs prix et des revenus substantiels.

Des normes de production favorables

Le label dit « équitable », spécifique au coton, a été développé par Max Havelaar, en collaboration avec des groupements de producteurs de coton à la base. Il repose sur les trois piliers du développement durable. Il s'agit tout d'abord de l'amélioration des conditions de vie des producteurs par l'augmentation de leurs revenus, la capacité à maintenir les populations et à assurer leur déve-



loppement humain. Ensuite, il s'agit de la promotion et de la valorisation d'un coton de qualité respectant les normes de l'environnement. C'est-à-dire qui respecte les modes de production visant à supprimer progressivement l'utilisation de sacs en polypropylène et en limitant l'usage des pesticides. Enfin, le développement durable porte sur un engagement social des groupements de producteurs par la promotion et la mise en œuvre de projets de développement local. La filière du coton équitable est présentée comme une alternative porteuse de progrès social et environnemental pour les pays du sud. Sur le plan social, le coton équitable contribue à mettre en place des projets communautaires. Il s'agit entre autres de la construction d'écoles, de puits et d'autres infrastructures. Cependant, sa production doit respecter les normes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Ces normes concernent l'interdiction du travail des enfants, la participation des femmes à l'activité de production et l'organisation des paysans en coopérative.

Une culture encore limitée à quelques pays

Représentant 0.1% de la production mondiale de coton, la production de coton équitable est encore modeste pour ne pas dire inexistante, environ 100 000 balles de coton fibre par an soit 21 000 tonnes de coton graine et 8 000 tonnes de coton fibre (Equi'sol Chambéry). Cette faiblesse des quantités produites s'explique par les conditions rigoureuses de production. A ce jour, seul cinq pays sont producteurs de coton équitable en Afrique. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali, du Sénégal et du Cameroun. La production des campagnes précédentes a été écoulee grâce à une importante demande d'opérateurs européens. En 2007, l'apparition d'enchères sur les stocks de coton équitable témoignait déjà de l'immensité du marché qui s'offre aux producteurs africains. L'avantage économique du coton équitable est qu'il assure un revenu convenable aux producteurs à travers l'instauration d'un prix minimum qui est de 238 FCFA/kg de coton graine équitable, contre par exemple 160 FCFA/kg de coton graine conventionnel au Mali ou 145 FCFA/kg au Burkina Faso (2007). En plus, les organisations de producteurs reçoivent une prime de développement pour financer des projets de développement local.

Même si aujourd'hui le coton équitable n'est pas une solution universelle à la crise que traversent les filières cotonnières notamment africaines, il n'en demeure pas moins qu'il offre une « alternative viable » (la Pachama) en ce sens que sa vulgarisation contribue à promouvoir le coton africain.

● Témoignage

M. HEIN SCHRODER, DIRECTEUR DU CONTRÔLE QUALITÉ DE LA COTTON SA

« La Cotton South Africa a besoin de stimuler sa production de coton pour l'avenir »

La COTTON SA BUILDING est une structure à but non lucratif représentant l'interprofession cotonnière sud-africaine qui regroupe l'ensemble des parties prenantes de la filière que sont les producteurs, les égreneurs, les filateurs, l'industrie locale du textile et de l'habillement, les consommateurs et les travailleurs. M. Hein Schroder qui en est le Directeur du contrôle qualité a bien voulu accorder à « DABA » l'interview ci-dessous. Dans cet entretien, M. Schroder est revenu sur les activités menées par la structure pour améliorer les conditions socio-économiques des petits cotonculteurs. L'introduction du coton Bt offre une telle plate-forme permettant de se pencher sur la mise en œuvre des objectifs du plan stratégique du secteur cotonnier.



DABA : Comment sont organisés les acteurs de la filière cotonnière sous la houlette de la Cotton SA ?

M. Hein SCHRODER : Les cotonculteurs sud africains basés dans les régions cotonnières sont organisés au sein de structures locales et régionales de producteurs à partir desquelles ils seront désignés pour animer l'Organisation des producteurs de coton sud africains (SAPCO). La SAPCO désigne ensuite quatre cotonculteurs auprès de la Cotton SA dont l'actuel vice président représente la communauté des petits producteurs. Les autres acteurs tels que les filateurs, les égreneurs et les travailleurs sont aussi représentés par leurs organisations respectives en l'occurrence la SACTMA, la SACGA et la SACTWU. C'est important d'avoir un système de hiérarchisation bien structuré pour faciliter la communication d'une part et constituer une bonne base de prise de décision d'autre part. Travailler sur la base de la facilitation en cas de nécessité est plus indiqué car cela permet de prendre en compte l'ensemble du secteur.

D : Quelles sont les activités de la Cotton SA ?

HS : Nous avons parlé de la formation des fermiers et présenté divers programmes de formations à ce propos notamment des formations visant à leur apprendre comment produire du coton sur une base économique-

ment viable et durable. En résumé, c'est le renforcement des compétences. Avec l'appui de l'Etat, nous nous sommes aussi engagés dans la mise en place de programme de leadership accrédité par *Agriseta*. Ceci leur permettra d'obtenir davantage de crédits nationalement reconnus. Nous organisons aussi des journées d'informations sur la culture du coton au cours desquelles on discute des formations supplémentaires relatives aux méthodes de cueillette et aux principes de notation, etc. Nous intervenons aussi dans des projets de recherche dans lesquels la Cotton SA supervise et aide à la mise en œuvre des programmes de développement.

D : Quelles sont les activités d'accompagnement des petits cotonculteurs compte tenu de leurs difficultés

HS : Comme nous l'avons précédemment mentionné, la Cotton SA avec l'appui de l'Etat, s'est impliqué dans plusieurs programmes de formation et d'accompagnement. En 2001, la Cotton SA a institué un programme de formation à l'intention des petits cotonculteurs. Ce programme est organisé en 4 modules de cinq jours, synchronisé avec le cycle normal de production de coton et étalé sur une période de 12 mois. Jusqu'à la fin de l'année 2007, plus de 700 fermiers ont déjà été formés. En moyenne, environ

140 agriculteurs sont formés par an. La prochaine étape du programme sera en partie axée sur les formes de direction à savoir le leadership.

D : Quel est la situation de la culture du coton Bt en Afrique du Sud ?

HS : Il faut dire que la production commerciale du coton génétiquement modifié en Afrique du Sud a été introduite au cours de la saison 1997/1998. Pendant la saison agricole 2001 /2002 le coton tolérant aux herbicides Roundup Ready a été approuvé pour la culture commerciale. Avec l'introduction du coton Bt, nous avons connu une très grande amélioration du point de vue des rendements et des pratiques de gestion plus souples en ce qui concerne la production du coton.

D : Lesquelles ?

HS : Avec les pratiques d'irrigation, on atteint des moyennes d'environ 4 tonnes de coton graine par hectare. Pendant ce temps, les rendements dans l'agriculture pluviale sont de l'ordre de 750 kg/hectare. En générale, le coton Bt donne un rendement plus élevé que le coton conventionnel. Et lorsqu'il est bien exploité, le coût moyen du coton Bt est et doit être moindre par rapport à celui du coton conventionnel. Mais il n'y a pas de différence dans la qualité des fibres produites par les deux types de variétés.

Mieux, ce type de coton a connu une production uniforme très élevée, sachant que plus de 85% du coton cultivé à des fins de commercialisation proviennent désormais du coton génétiquement modifié. Il s'avère donc nécessaire d'expliquer aux paysans ce que représente le coton Bt et que la lutte contre les insectes demeure encore le facteur déterminant dans la gestion de ce type de coton. S'il n'est pas bien utilisé, les paysans risquent de faire les frais d'un retour des insectes suceurs et partant, un coût de production très élevé !

D : Quels ont été les impacts socioéconomiques, environnementaux et sanitaires de la culture du coton Bt en Afrique du Sud ?

HS : Il faut savoir que des améliorations substantielles en termes de respect de l'environnement ont été enregistrées en raison de la faible utilisation d'insecticides. Les agriculteurs voient également s'accroître leurs profits économiques. Les meilleurs rendements produits par le coton Bt ont contribué à de meilleurs avantages économiques et sociaux. Cependant, même si cette technologie aide à accroître la productivité (les rendements), le principal impact du coton génétiquement modifié est la réduction des risques liés aux attaques parasitaires et donc au coût de production.

D : D'une manière générale quels sont les objectifs à atteindre par les acteurs de la filière coton en Afrique du Sud ?

HS : Les principaux acteurs de concert avec le Ministère de l'Agriculture (Department of agriculture), ont élaboré un plan stratégique du secteur cotonnier. Ce plan vise à assurer la durabilité de la filière à travers un engagement constant de tous les principaux acteurs et à accélérer l'élimination de la concurrence déloyale. Il vise également à augmenter le rendement, ainsi que les quantités produites avec 35% de la production, provenant des petits producteurs.

La publication de ce bulletin a été rendue possible grâce au soutien de :



LA COPAGEN

Un combat permanent contre l'introduction des OGM en Afrique

Les partisans de l'introduction des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) en Afrique auront fort à faire. Devant la volonté de ces derniers de faire du continent noir un « laboratoire d'expérimentation » de cette nouvelle technologie, plusieurs organisations se sont réunies au sein de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN) pour empêcher la réalisation de ce projet. Créée en 2004, la COPAGEN regroupe des organisations de pays comme le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Togo, la Guinée Conakry, le Niger et le Sénégal.

« Oui pour une recherche scientifique indépendante qui valorise les ressources biologiques locales et les connaissances traditionnelles et modernes, dans l'intérêt des petits producteurs et des consommateurs africains. Non au brevetage du vivant et des OGM dans l'agriculture et l'alimentation, face à tous les risques avérés et potentiels actuels qui y sont attachés. Oui aux droits des communautés locales sur leurs ressources biologiques ». Tel est le message que partagent les membres de la Coalition pour la Protection du Patrimoine Génétique Africain (COPAGEN), née en 2004 de l'union de plusieurs organisations de la société civile ayant une même vision sur la problématique des Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et leurs enjeux dans l'agriculture africaine.

Se définissant comme « un mouvement social et citoyen qui a pris le parti de s'associer aux communautés de base pour engager une campagne en faveur de la protection et de la valorisation de leur héritage plus que jamais exposé aux dangers de la spoliation et de la contamination génétique », la COPAGEN est composée par des organisations paysannes, des ONG, des associations de consommateurs, des associations de développement, des syndicats, des mouvements des droits de l'homme, des organisations de jeunes et de femmes de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau, du Mali, du Togo, de la Guinée, du Niger et du Sénégal. Son objectif est de pallier le déficit d'informations sur la problématique des OGM qui occasionne l'absence de prise de position des décideurs africains face à une privatisation rampante du patrimoine génétique africain au détriment des collectivités locales. Une raison qui pousse ces organisations à se liguier en coalition pour sensibiliser les populations africaines sur les tenants et les aboutissants de cette technologie. Pour la COPAGEN, « la production et la

commercialisation des OGM posent inévitablement la question centrale du contrôle politique de l'agriculture et de l'alimentation dans un contexte de mondialisation économique ».

La COPAGEN retarde l'introduction des OGM au Mali

D'une manière générale, la COPAGEN se dresse contre l'introduction et la généralisation de la culture des organismes génétiquement modifiés en Afrique, notamment le refus de la culture du coton transgénique. La lutte commune des organisations affiliées est d'empêcher les pays africains de voter des lois favorisant l'introduction des OGM. Le cas du Mali peut être cité en exemple. En effet, au mois de juin 2008, suite à des séances d'information sur les OGM organisées par la COPAGEN à l'endroit des députés maliens, le vote du projet de loi visant à favoriser l'introduction des OGM, fut remis à une date ultérieure. Cette situation est consécutive à l'acceptation des parlementaires maliens, sur proposition de la coalition, de diligenter une enquête parlementaire pour approfondir l'information sur le processus d'élaboration du projet de loi et de s'engager dans un moratoire de cinq ans sur les OGM.

De façon spécifique, la COPAGEN travaille à sensibiliser l'opinion publique sur les dangers et les risques potentiels ou avérés liés au brevetage du vivant et à la promotion des OGM. Pour ce faire, elle organise dans la mesure de ses possibilités, une plus large circulation des informations. Hormis cela, la coalition suscite également des prises de position de la part des organisations paysannes et des communautés de base sur la question du brevetage du vivant et des OGM, ainsi que des actions concertées pour induire l'élaboration de politiques et de réglementations favorables à l'exploitation durable et à la valorisation des ressources génétiques en Afrique.